



Présentation de la fondation



Statut : fondation sous l'égide de la Fondation de France
Champ d'intervention : vulnérabilité, précarité, culture, environnement
Secteurs d'intervention : tous secteurs qui contribuent à un développement économique, social et solidaire des campagnes françaises.
Zone d'intervention : zone rurale
Bénéficiaires des projets soutenus : tous publics

Créée en 2008, la Fondation RTE agit, sous l'égide de la Fondation de France, pour soutenir le développement économique, social et solidaire des territoires ruraux de France métropolitaine.

Elle accompagne pour ce faire des entrepreneurs sociaux qui développent des initiatives d'intérêt général toutes aussi diverses que le sont les besoins de ces territoires (activités d'insertion par l'activité économique, agriculture durable et maraîchage, circuits courts, recycleries et économie circulaire, mobilité inclusive, tiers lieux, accès à la culture, dynamisation du lien social et intergénérationnel, etc.). Depuis sa création, la Fondation RTE a soutenu plus de 500 projets et investi plus de 10 millions d'euros pour leur développement.

Éligibilité des projets

Statut juridique des organismes susceptible d'être éligibles	Associations, éventuellement coopérative pour leurs projets d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	Les projets soutenus se déploient dans les campagnes (90% du territoire de la France métropolitaine).
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle, accompagnement à l'émergence et/ou déploiement de projets
Critères de la sélection	Projets d'intérêt général : <ul style="list-style-type: none">- ayant un fort impact positif pour la société en terme social, économique, solidaire et environnementale,- porteur d'innovation sociale,- fondés sur une coopération des acteurs locaux, et montrant sa capacité à fédérer autour de la démarche l'ensemble des acteurs pertinents du territoire sur lequel ils se déploient.

Contexte de l'aide

Nombre de projet soutenus dans l'année	44	
Budget moyen par projet soutenu	30 000€	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	X	Flux continu
Pour quelles dépenses ?	X	Investissement, ingénierie de projet
Montant des aides	X	10 à 40k€ (maximum exceptionnellement 50k€) dans la limite de 30% du budget d'investissement du projet

Accompagnement

Accompagnement partenariat	- instruction préalable sur place, avant présentation du projet en comité, - suivi du projet par un parrain, salarié bénévole de l'entretien Rte, - évaluation du projet lors de sa clôture, - enquêtes de contexte diverses.
Accompagnement opérationnel	Mise en réseau, accompagnement dans le cadre d'un parcours d'accompagnement co-construit avec Ticket For Change
Accompagnement stratégique	Etude des demandes au cas par cas, par exemple demande d'évaluation d'impact social, de bilan carbone, de revue de la stratégie

Exemple de projet soutenu

Cirqu'en Cavale

L'association Cirqu'en Cavale sillonne le Sud-Ouest du Pas-de-Calais pour dispenser des cours de cirque pour tout type de public, sous chapiteau ou en salle : des cours hebdomadaires de 4 à 18 ans, des cours en maison de retraite, dans les écoles, les foyers de vie. L'association programme également plusieurs spectacles de cirque par an pour ouvrir le champ des possibles artistique et culturel dans les campagnes. En 2017, elle décide de s'implanter durablement sur le territoire et

créé un Pôle culturel, économique et solidaire composé de plusieurs espaces: l'un dédié à l'enseignement des arts du cirque, un autre à la programmation de spectacles et aux résidences d'artistes, et un troisième mis à la disposition des habitants du territoire, associations voisines et adhérents pour la création de nouvelles activités. La gestion de ce dernier, organisé sous la forme d'un Tiers-Lieu, est confiée aux habitants qui sont libres d'y développer des projets de partage et d'animations collectives en fonction de leurs besoins et envies.



ÉDITION 2020

Retrouvez le guide complet sur

www.esshdf.org/fondations